

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

1
AVRIL 2011

DIACHRONIQUES

PÉRIODISATION(S)

De Dardel – 979-10-231-2132-2



PÉRIODISATION(S)

OLIVIER SOUTET

Introduction

ROBERT DE DARDEL

Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français

MICHEL BANNIARD

Du latin tardif au protofrançais : vers un nouveau paradigme

BERNARD COMBETTES

Le système syntaxique du français préclassique : homogénéité ou instabilité ?

CLAIRE BADIOU-MONFERRAN

Du « français préclassique » au « français classique » : continuité ou rupture ?

JOËLLE GARDES-TAMINE

« À quelle heure, s'il vous plaît ? »

SANDRINE REBOUL-TOURÉ

La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ? faits de langue ?

PÉRIODISATION(S)

Périodisation(s)



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2011
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 1
ISBN papier : 978-2-84050-735-2

PDF complet – 979-10-231-2130-8

TIRÉS À PART EN PDF :

Avant-propos – 979-10-231-2131-5

De Dardel – 979-10-231-2132-2

Banniard – 979-10-231-2133-9

Combettes – 979-10-231-2134-6

Badiou-Monferran – 979-10-231-2135-3

Gardes Tamine – 979-10-231-2136-0

Reboul-Touré – 979-10-231-2137-7

Maquette et réalisation :
Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français

Robert de Dardel

Professeur émérite

Rijksuniversiteit Groningen, RUG

Le présent essai concerne ce qu'on pourrait appeler le « latin global », c'est-à-dire le latin sous toutes les formes qu'il a revêtues depuis l'ancien *Latium*, y compris ses prolongements romans dans ce qu'on appelle la *Romania*, autour du bassin occidental de la Méditerranée, et ses emplois écrits modernes dans les sciences et l'Église. Cet ensemble historique ample et cohérent a été abordé par les linguistes sous deux angles, celui du latin des textes écrits, par des latinistes se réclamant directement ou indirectement de l'école de H.F. Muller (1929), et celui du « protoroman », la langue mère des parlers romans, reconstruite comparativement à partir des parlers romans, par des romanistes surtout, se réclamant de l'école néogrammairienne. Or, il appert depuis longtemps et de plus en plus que ces deux voies ne sont pas équivalentes en ce qui concerne les résultats obtenus et que leur coexistence ou concurrence perturbe les recherches. Aussi, notre but est-il de souligner cet écart et d'en évaluer l'impact sur la linguistique historique des parlers romans, en mettant l'accent sur le français.

La démarche néogrammairienne (romanistes)

Les principales étapes de la démarche

L'objectif ultime du comparatisme historique roman est la description, en synchronie et en diachronie, du protoroman, étape incontournable de la linguistique romane historique. Les parlers romans principaux qui entrent en ligne de compte pour cette opération sont, de nos jours, d'ouest en est, le portugais, l'espagnol, le catalan, l'occitan, le français, le sarde, l'italien, le rhéto-roman et le roumain, chacun d'entre eux comportant des régionalismes et des dialectes.

Pour atteindre cet objectif, les chercheurs ont initialement puisé à deux disciplines d'importance majeure : la comparaison des parlers romans et la linguistique générale.

La comparaison de langues supposées parentes, selon la méthode des néo-grammairiens, remontant au XIX^e siècle, consiste à établir des « règles de correspondance phonético-sémantiques », c'est-à-dire à relier des mots de la protolangue, fondée sur l'établissement de lois d'évolution phonétique, valables dans un parler et à un moment donnés, à des mots romans, en principe de même sens, qui en sont phonétiquement dérivés. Un exemple du domaine roman en serait la règle de correspondance suivante, régissant l'évolution du /t/ intervocalique à partir du latin écrit :

latin écrit *vita* > italien *vita*, espagnol *vida*, français *vie*

latin écrit *mutare* > italien *mutare*, espagnol *mudar*, français *muer*,

ou, à partir d'une forme protoromane reconstruite :

protoroman **roboretum* > italien *rovereto*, espagnol *robledo*, français *rouvraie*.

Une variante de cette technique recourt à l'« anomalie ». Le comparatiste indo-européaniste A. Meillet (1953, p. 46) écrit : « C'est avant tout avec des anomalies de l'époque historique qu'on restitue la règle de l'époque indo-européenne ». L'anomalie est une sorte de comparaison à l'envers, qui procède par défaut. En appliquant ce principe au domaine roman, on

aboutit à considérer qu'un trait roman qui ne s'explique pas dans le système où il se trouve doit avoir son origine dans un système antérieur, roman ou protoroman. En français, où la norme prévoit que le genre d'un substantif est le même au singulier et au pluriel, le mot *amour*, masculin au singulier, féminin au pluriel, est une anomalie, qui remonte à un état antérieur X, lequel peut en rendre compte.

La linguistique générale procède notamment dans le cadre du structuralisme, démarche dans laquelle le chercheur envisage la langue, en synchronie, comme une structure, c'est-à-dire comme un ensemble d'éléments coexistants liés par des relations formelles, tel l'ordre des termes dans le français *un homme pauvre/un pauvre homme*, qui exprime une opposition sémantique ; mais elle procède aussi sous la forme des principes qui régissent les universaux linguistiques et l'économie du langage.

Dans la perspective de la linguistique structurale, il s'avère qu'il est essentiel de tenir compte de deux dichotomies saussuriennes fondamentales : 1) l'opposition entre la « langue », que représente le système linguistique logé dans la mémoire des locuteurs, et la « parole », que représentent les actes linguistiques individuels ; 2) l'opposition entre « synchronie » et « diachronie », la première étant la perspective la plus importante, la seule dont le locuteur soit conscient et le siège de l'évolution linguistique et de ses causes, la seconde étant une simple succession, au sein d'une langue, de traits dénués de liens causaux internes, sauf les lois d'évolution phonétique et morphologique (F. de Saussure, 1949, p. 114-140 ; R. de Dardel, 2005, p. 146-147). Voici un exemple d'une évolution et de sa cause auxquelles s'appliquent ces deux principes : l'évolution protoromane *portam totum nigram* > *portam totam nigram* illustre une *faute* commise en synchronie, en parole, contre la norme protoromane de l'invariabilité de l'adverbe et due, chez le sujet parlant, à un *besoin* d'assimilation ; au cas où cette évolution se fixe dans une synchronie suivante, en langue, comme dans le français *une porte toute noire*, elle sanctionne la

faute. Le chercheur peut, sur la base de ce processus, à la fois décrire des faits évolutifs et en expliquer la cause (voir H. Frei, 1929, chap. 1).

La linguistique générale a mis en évidence, entre autres, une tendance très nette des langues à assurer une distinction formelle entre le sujet et l'objet nominaux et, lorsqu'un système casuel nominal manque ou s'effondre, à assurer cette distinction soit par l'ordre des termes, soit par une marque prépositionnelle de l'objet. Ce cas de figure est réalisé en protoroman ancien (voir *infra* et R. de Dardel, 1994, p. 7).

L'économie du langage est régie par le principe d'un équilibre (statistiquement) nécessaire entre le besoin d'économie des moyens pour l'encodage du message et le besoin de clarté en vue du son décodage ; un corollaire en est que plus un mot est fréquent, et par conséquent gravé dans la mémoire, plus il a tendance à se réduire (A. Martinet, 1963, § 6-14, à propos du français *métro*).

En combinant les deux voies d'accès à la protolangue décrites *supra*, à savoir la comparaison des parlers romans et la linguistique générale, les néogrammairiens ont observé dans le latin antique les quatre particularités suivantes, qui sont interdépendantes au point de vue de la méthode :

1) Le latin antique en période historique.

Selon sa définition, le latin global se situe entièrement en période historique, particularité qui ne va pas de soi en linguistique comparée et qui représente un atout considérable pour les chercheurs en quête de repères chronologiques absolus.

2) Le latin antique parlé et écrit, les données compactes et diffuses et la primauté du latin parlé (adapté de R. de Dardel, 2003, § 2.4.2).

Le protoroman, puisqu'il est établi sur la base des parlers romans (*vida*, etc., voir *supra*), c'est-à-dire de mots latins ayant subi les effets multiples des règles de correspondance phonético-sémantiques, représente uniquement du latin

antique parlé, lequel donc en vient à s'opposer, par le critère médial, au latin antique écrit, qui, pour l'expression, reste au contraire constant.

En ce qui concerne l'accessibilité du latin global, la méthode comparative historique, qui vise à étudier le latin parlé, débouche en protoroman sur une description en langue, au sens saussurien du terme (voir *supra*), privée des variantes individuelles de la parole, qui ont pourtant existé aussi dans l'Antiquité. Le protoroman est donc de ce point de vue un ensemble de données qu'on peut qualifier de nettement circonscrit ou *compact*. Au contraire, la méthode qui vise à étudier le latin écrit aboutit en première analyse à la description de faits de parole, parfois inextricablement mêlés aux structures de la langue, qui existent évidemment aussi ; les seuls faits de langue qui s'en laissent dégager avec une relative aisance, en seconde analyse, par le biais d'un examen philologique, sont ceux de la norme classique, la plus codifiée et la mieux décrite par les grammairiens ; le latin écrit vulgaire, au contraire, se prête mal à ce type d'analyse. À la différence du protoroman, le latin écrit est donc partiellement un ensemble de données éparses ou *diffuses*.

Il s'ensuit que, dans la perspective du latin global, les deux médiums ne sont pas équivalents ; dans la reconstruction du protoroman, c'est le latin parlé qui prime (A. Meillet, 1953, p. 48 ; 1977, p. 4 ; E. Löfstedt, 1959, p. 16). La nécessité scientifique de cette stratégie appert de l'exemple suivant : à propos de l'adoption par le latin écrit du latin *hostis* (*exercitus*), masculin, mais passé au genre féminin, aussi en roman, par analogie avec *acies*, *classis*, *legio*, etc., le latiniste E. Löfstedt parle d'un type d'emprunts « [...] which can only be explained as concessions to the popular living language » (1959, p. 17).

3) les structures synthétique et analytique et la diglossie (selon C. Ferguson, 1959).

Par *diglossie*, on désigne un état de bilinguisme pris, selon le cas, dans son acception littérale, opposant deux langues, ou dans une acception particulière, opposant des normes ou des niveaux d'une langue.

Il s'est produit dans le latin antique une bifurcation typologique en une norme qui conserve les structures synthétiques héritées et une norme protoromane qui tend vers une structure analytique, ce qui a créé, dans le latin global une situation sociolinguistique diglossique complexe et instable, dont les effets se manifestent encore de nos jours dans le contraste entre le latin écrit (savant) et les parlers romans.

Sous ce rapport, il faut admettre, à l'époque du protoroman, l'existence de plusieurs variables graduelles en interférence mutuelle : la *variable quantitative*, régissant la part du latin antique que la bifurcation n'a pas affectée et qui reste commune aux deux normes (le vocabulaire central et la morphologie verbale, notamment), la *variable qualitative*, régissant le degré de compétence, active et passive, chez les locuteurs des deux normes (tendant à évoluer chez les locuteurs du protoroman, par exemple lors du passage du latin classique *casae porta* « la porte de la maison » au protoroman *casam portam* (espagnol *casa puerta* « vestibule d'une maison ») dans le système nominal acasuel, puis *portam de casam*.

À un autre niveau de l'analyse se situe une *variable dialogique*, qui règle le comportement des groupes sociaux dans leurs rapports diglossiques. Dans ce cadre-ci, il existe un état diglossique, que j'appellerai *tranché*, fondé sur le degré zéro des variables quantitative et qualitative communes, comme on le trouve par exemple dans les Flandres et, en Suisse, dans les villes de Fribourg et de Bienne, où le français et les parlers germaniques se côtoient, sans que les systèmes et compétences linguistiques se recouvrent, et où par conséquent un échange dialogique entre locuteurs des deux parlers reste bilingue, voire gestuel. Mais on peut aussi envisager l'hypothèse d'une opposition typologique fondée, pour chacune des deux normes, sur un degré optimal des variables quantitative et qualitative, au point que l'intercompréhension entre locuteurs du monde romain ait pu passer par le système diglossique que j'appellerai *imbriqué*, décrit par C. Ferguson (1959, p. 337) et dont l'existence est confirmée par H. Lüdtke (1988) pour le latin global dès

l'époque d'Auguste. Ce système consiste dans le maintien des deux normes, classique et protoromane, sous la forme de deux niveaux de langue, supérieur et inférieur, entre lesquels le choix se fait en fonction des circonstances socioculturelles du discours, sous une forme dialogique monolingue, les locuteurs disposant en principe de la compétence active et passive des deux niveaux. L'hypothèse de l'existence de ce système est difficile à vérifier techniquement, mais se laisse plus ou moins déduire de l'existence permanente, depuis les origines, de l'écart typologique considérable entre le protoroman ou le roman et le latin que reflètent les textes.

4) Le latin écrit uniforme et le protoroman fragmenté.

Le système du latin écrit, maintenu dans une norme assez rigide, est resté relativement uniforme dans l'espace (témoin les matériaux écrits réunis par E. Löfstedt, 1959, chap. III), tandis que celui du protoroman s'est de bonne heure fragmenté dans l'espace, en partie en fonction de lois phonétiques divergentes (italien *vita* ~ espagnol *vida*, etc.), en partie en fonction de fragmentations sociopolitiques de la Romania (l'article défini sarde est issu du protoroman *ipse*, celui du roumain du protoroman *ille*).

Pour les textes latins écrits, la chronologie des données s'établit à l'aide de la datation des textes. Pour les données protoromanes, en revanche, la datation emprunte la voie de l'analyse spatio-temporelle. Il s'agit de l'hypothèse de G. Gröber (1884), que l'on peut résumer en ces termes :

- toute langue vivante évolue, donc le protoroman évolue ;
- tout territoire occupé par Rome reçoit le protoroman en l'état où il se trouve au moment de cette occupation.

Autrement dit, cette hypothèse, appliquée à l'évolution d'une protolangue, permet de tirer des conclusions relatives à l'époque respective à laquelle remontent certaines structures. En premier lieu, si l'on rapproche, mettons, la grammaire du sarde de celle du roumain, on constate que, compte tenu de constantes diachroniques, dont les lois phonétiques ou morphologiques, le

système sarde est non seulement inconnu du latin classique, mais aussi antérieur, dans l'évolution du protoroman, à celui du roumain ; ces données internes permettent d'y établir une chronologie relative des changements. En second lieu, par référence aux dates historiques (voir *supra*) de l'occupation par Rome de la Sardaigne et de la Dacie, on peut prolonger par extrapolation la chronologie interne, relative, par une chronologie externe, absolue. C'est par cette technique qu'on a établi que l'évolution du protoroman, représentée par le sarde – le plus archaïque des parlers romans, le seul notamment à connaître exclusivement l'ordre substantif + adjectif épithète qualifiant –, est antérieure à notre ère. En d'autres mots, la mutation typologique du protoroman (latin parlé) débute au plus tard au 1^{er} siècle av. J.-C., période à laquelle remonte donc en tout cas la bifurcation ancestrale entre latin des Romains scolarisés et latin des Romains peu ou point scolarisés.

La collection de reconstructions protoromanes, localisées dans l'espace sur la base des attestations romanes et dans le temps par référence à la méthode de G. Gröber, finit par s'accumuler dans un réceptacle d'hypothèses, figurant le protoroman et réunissant toutes les données déjà acquises de ce système, réparties en synchronies successives, structurellement conformes à ce que, selon la linguistique générale actuelle, on peut attendre de toute langue naturelle. Comme toutefois les romanistes n'ont pas encore fait le tour complet de ce système, il s'y trouve des lacunes, que la recherche s'applique à combler peu à peu, d'où le nom de *puzzle*, que nous donnons volontiers à ce tableau en devenir du protoroman.

En termes d'*input* et d'*output*, on pourrait dire que le puzzle est alimenté par toutes les hypothèses relatives à l'origine et à la formation des parlers romans, dont les résultats concordants débouchent sur des données protoromanes réelles, la *reconstruction réaliste*, par exemple sous la forme d'unités lexicales prononçables et ayant un sens.

On a vu, ci-dessus, que le système du latin écrit à l'origine est relativement uniforme dans l'espace, mais que, sous ce rapport, le système protoroman finit par s'en écarter. Cependant, la méthode de G. Gröber et le puzzle permettent quand même de saisir le protoroman à l'époque précoce où il est encore relativement uniforme dans l'espace de la Romania qu'il occupe à un moment donné. Cette uniformité est réelle pour une portion importante du système grammatical et lexical. Dans ce sens, on peut, pour les parlers romans, parler d'une protolangue à l'origine uniforme ou commune. Cette particularité a une portée théorique générale. Le comparatiste A. Meillet l'explique ainsi :

On n'a réussi jusqu'ici à construire une grammaire comparée que dans les cas où il y a eu une langue commune initiale, ainsi le latin pour les langues romanes. En revanche, faute de pouvoir poser un « gallo-roman commun », on ne saurait poser une théorie comparative des parlers gallo-romans ou des parlers français ; ces parlers n'ont de rapport défini qu'avec le latin. (1953, p. 17)

C'est là, soit dit en passant, la raison pour laquelle il n'est pas possible, dans la présente étude, de décrire et d'expliquer la linguistique diachronique du français sans quelques références aux autres parlers romans ou au protoroman.

Mais une particularité que le protoroman met aussi en évidence, c'est l'existence de régionalismes qui, en combinaison, recouvrent d'emblée, d'un bout à l'autre de la Romania, comme d'un filet aux mailles lâches, le protoroman, en principe uniforme. Le phénomène du régionalisme est probablement un trait universel. En synchronie, il fait système avec la langue commune, la dimension diaphasique aidant (français *dîner* ~ *déjeuner*, *septante* ~ *soixante-dix*), point avec les dialectes. En diachronie, le régionalisme tend à se fixer dans l'espace et à se figer, sous la forme d'un trait dialectal, de sorte que les isoglosses sont initialement régionales, puis, en fin de parcours, dialectales, mais encore observables dans les parlers romans modernes.

Si les régionalismes constituent une structure universelle, comme cela semble être le cas, ils se présentent dès la formation

initiale du protoroman. On a donc là une origine non uniforme du protoroman, qui s'ajoute d'emblée à l'origine uniforme, que A. Meillet postule par ailleurs (voir *supra*). Dans ce cas, la protolangue connaît donc à l'origine à la fois une uniformité et une non-uniformité.

La bifurcation typologique du latin avant, voire longtemps avant, notre ère nous paraît être le fait d'une semi-créolisation (voir *supra*) produite dans le monde romain d'expression latine par les difficultés qu'ont éprouvées les populations substratiques à assimiler la grammaire latine traditionnelle. A. Meillet (1977, p. 237) décrit ce processus en termes convaincants. Si l'hypothèse sur laquelle il se fonde se confirme, la bifurcation typologique du latin global doit remonter à l'époque où les habitants du Latium se sont lancés dans la conquête de territoires extérieurs.

Les étapes précédentes de la démarche représentent l'essentiel de l'état des recherches tel qu'il se présente aujourd'hui, avec cependant les précisions suivantes :

- les avancées des étapes initiales ont fait leurs preuves et restent constitutives des techniques du romaniste comparatiste. De grands noms y sont attachés, dont la compétence n'est plus guère mise en doute. D'ailleurs, la plupart de ces vues, d'hypothèses qu'elles étaient, sont devenues, avec le recul, des évidences que chacun peut vérifier ;

- les deux dernières étapes, à l'élaboration desquelles nous avons contribué personnellement, sont au contraire encore hypothétiques et doivent être acceptées avec retenue.

Exemples

La morphologie des parfaits forts

Dans les parfaits forts de l'ancien français issus de parfaits latins à suffixe *-u-*, les formes rhizotoniques reflètent la forme du latin classique suffixée, en conformité avec les lois phonétiques, mais les formes arhizotoniques, en revanche, en non-conformité avec ces lois, reflètent la forme du latin classique sans ce suffixe. Pour *posse*, par exemple, nous trouvons, conformément aux

lois, pour la troisième personne du singulier, *pout* < *potuit*, mais, pour la deuxième personne du singulier, contrairement à ce que prévoient ces lois, *poïst*, issu phonétiquement d'un *potisti* protoroman, le maintien du *-t-* final étant phonétique. Cette anomalie ne peut s'expliquer que dans une période antérieure, en vieux latin (R. de Dardel, 1958, p. 111 ; *idem* 2000a). Sous la pression des grammairiens anciens, la forme *potuisti* a été introduite en latin classique dans un souci d'uniformisation du thème ; le type français déviant *peüs* s'explique par l'influence d'un participe passé protoroman *potutum*. Les parfaits sigmatiques, qui comportent un suffixe *-s-*, suivent cette évolution, toutes choses égales d'ailleurs, avec un léger décalage temporel ; pour *dicere*, par exemple, nous avons *dist* / *desist* < *dixit*/*dicisti* (R. de Dardel, 1958, p. 109).

Les deux variantes du composé substantival prédicatif {XV}

Dans un ouvrage de synthèse consacré à ce type de composé en roman, H. D. Bork (1990, § 326) constate et signale, après d'autres chercheurs, l'existence appuyée de variantes de sens identique du type français *toutpasse* XV ~ *passetout* VX « ce qui surpasse tout », où X symbolise l'argument O (objet) et parfois C (circonstant) et dont on trouve des exemples en gallo-roman, italo-roman et daco-roman. Et l'auteur de se perdre en conjectures pour expliquer ce phénomène, entre autres en tant que résultat de contacts interdialectaux. Nous pensons que la solution de ce problème doit être cherchée du côté de l'axe paradigmatique, à savoir dans un double ordre de base, SVO et OVS, caractéristique du protoroman depuis les II^e ou III^e siècles, et qui est resté productif jusqu'à une date avancée de l'époque moderne. Car, dans cette portion de la Romania, le composé prédicatif est un dérivé de ces deux bases, dont il conserve en partie la structure positionnelle, en sorte que le type VX remonte à la base (S)VO et le type XV à la base OV(S) de la dérivation (R. de Dardel, 2000b).

Exemples liés à l'hypothèse de la semi-créolisation

Le système nominal acasuel

On a vu plus haut que la semi-créolisation du protoroman résulte de facteurs économiques, c'est-à-dire de la simplification de la grammaire latine dans le sens d'une typologie analytique à l'usage de populations alloglottes substratiques entrées en contact avec le latin classique. Une des toutes premières simplifications et la plus lourde de conséquences pour la genèse des parlers romans a probablement été la perte des morphèmes casuels nominaux classiques et la formation, en lieu et place, d'un système nominal acasuel, réalisé par le seul accusatif latin, en combinaison avec des traits syntaxiques, dans des énoncés régis par l'ordre basique VSO, comme : *Amat* (verbe) *Petrum* (sujet) *ad Paulum* (objet direct [+animé]), dont les exemples abondent entre autres en ancien ibéro-roman (R. de Dardel, 1994).

L'ordre des constituants majeurs

En latin classique, la marque morphologique des cas rend possible un ordre relativement libre des constituants majeurs. En protoroman, en revanche, la réduction casuelle morphologique impose que des traits syntaxiques interviennent pour y suppléer, à savoir :

- les prépositions *de* et *ad* pour marquer respectivement le génitif possessif (*magistrum de scolam*) et les objets [+animé] (*Amat ad Paulum, Dat librum ad Petrum*) et

- la détermination syntaxique des constituants majeurs par leur position dans la proposition, comme dans l'exemple du système nominal acasuel, dont la structure est probablement issue d'une variante à verbe emphatique (E) latine, V^ESO (R. de Dardel, 1997).

Le -s prädicatif

En ibéro-roman, gallo-roman, rhéto-roman et sarde, dans la mesure où le -s final s'est maintenu, on rencontre le morphème-s dans des constituants qui ont en commun une fonction prädicative : l'adverbe complétant un verbe (en français *Je viens volontiers*), l'adjectif attribut, certains substantifs en fonction

attributive. En revanche, le -s prädicatif n'a historiquement rien à voir avec le -s du cas sujet singulier de l'ancien français, lequel, normalement non prädicatif, est un résidu de la déclinaison latine (*murus / murum* > *murs / mur*). Le -s- en tant que morphème prädicatif est à première vue inexplicable. Toutefois, les exposés sur le système nominal acasuel et l'ordre des constituants majeurs en fournissent deux explications probables :

- l'articulation syntaxique étant moins marquée depuis la disparition des cas morphologiques, elle est, grâce au -s prädicatif, compensée par une articulation discursive en thème et rhème ;

- le modèle de ce morphème pourrait venir des adverbes latins, dont la valeur discursive était déjà marquée en latin classique (*magis, plus, satis*, etc.) et subsiste jusque dans ses prolongements en protoroman et en roman (R. de Dardel, 2004).

La phrase segmentée

Un trait universel, l'ordre préférentiel thème-rhème (R. de Dardel, 2006, p. 296), prévoit que, dans une proposition indépendante, il y a une tendance à placer en tête le thème, qui se réfère au contexte de gauche, et à la fin le rhème, qui apporte l'information nouvelle. Cette séquence existait en protoroman à l'époque du système nominal acasuel, puisqu'on pouvait dire *Legit* (verbe) *Paulum* (sujet-thème) *librum* (objet-rhème) ; mais, dans un contexte de gauche renvoyant à *librum*, on aurait dit, dans une *phrase segmentée*, composée d'un *satellite* et d'un *noyau* (terminologie de H. Frei, 1929) : *Librum* (sat., obj.-th.), *legit* (verbe) *illum* (pron. pers. acc. sg.) *Paulum* (suj.-rh.).

En l'absence de cas morphologiques, il fut apparemment nécessaire d'y marquer la différence entre l'objet et le sujet, d'une part, en recourant à un pronom personnel définissant le nombre et le genre du satellite et d'autre part, en détachant par une pause l'objet-thème, en quelque sorte contre nature, puisque non conforme à la tendance universelle, qui favoriserait la structure objet-rhème. Cette phrase segmentée fait l'objet d'une règle grammaticale en protoroman et encore dans plusieurs des parlers romans anciens (R. de Dardel, 2006). Son

pendant à satellite sujet-thème, comme en français, *Ce livre, il me plaît*, s'est ajouté tardivement par voie analogique.

La démarche mullerienne (latinistes)

Dans cette partie sont abordés et élaborés quelques points de discussion portant sur la manière dont les adhérents de l'école mullerienne traitent le latin global et se conforment aux vues présentées dans la partie précédente ou s'en distancient au contraire. Pour ce faire, nous avons porté notre attention surtout sur les travaux de M. Banniard (1992, 1993, 1997 et 2001), l'un des plus réputés pour son importante contribution dans ce domaine.

Le refus du modèle néogrammairien

Dans sa thèse (1992) et dans diverses études plus récentes, M. Banniard rejette le sous-ensemble du latin global qui est postulé par la grammaire comparée historique et que caractérise dès l'Antiquité le rôle prépondérant du protoroman, en relation de « simultanéité » avec le latin écrit, sous-ensemble auquel adhèrent plus ou moins explicitement les néogrammairiens depuis le temps de W. Meyer-Lübke (1861-1936) et que soutient, en latiniste, E. Löfstedt (1959, p. 2). La motivation de ce rejet massif est peut-être une réaction personnelle à la rigidité des principes et méthodes des néogrammairiens, dont, comme on verra plus loin, M. Banniard récuse plusieurs techniques et concepts.

C'est une vogue de la première moitié du xx^e siècle qui a mis en honneur chez quelques latinistes, notamment chez H.F. Muller (1929) et son école, en lieu et place du modèle de la simultanéité, dont nous nous sommes fait l'avocat, celui de la « postériorité », selon lequel les parlers romans sont issus du latin tel qu'il se manifeste dans les textes, même tardifs. Par ce modèle, censé suffire à décrire la genèse des parlers romans, des chercheurs, ignorant ou négligeant les avertissements de néogrammairiens réputés (voir *supra*), ont probablement cru pouvoir s'épargner le laborieux détour par le protoroman. L'esprit de cette école survit aujourd'hui chez quelques latinistes, dont M. Banniard est un

représentant notoire. Le recours programmé au modèle de la postériorité apparaît chez lui à plusieurs reprises, noir sur blanc, dans des formulations comme celle où il parle des « siècles de transition » (M. Banniard 2001, p. 86-87) du latin aux parlers romans. Cette approche élude la question souvent débattue de savoir si se confirme en définitive l'hypothèse selon laquelle des traits non classiques communs au vieux latin et au protoroman sont historiquement liés, à un niveau de langue que masque la norme classique, intervenue entre temps. Au cas où l'existence de ce lien devrait se vérifier, elle serait un argument de poids contre le modèle de la postériorité.

Il arrive aussi à M. Banniard de porter sur la production néogrammairienne un jugement trop superficiel. Ainsi en rejette-t-il l'approche spatio-temporelle, sous prétexte qu'elle s'appuie sur des données externes (M. Banniard 1993, p. 147). En réalité, dès l'aube du comparatisme historique roman, cette technique a servi l'analyse chronologique interne, qui est relative, avant de passer à une analyse externe, absolue, ce qui constituait la seule procédure logique, comme il est précisé antérieurement. Plutôt que de s'appuyer en premier lieu sur les données protoromanes, qui, à la différence du latin écrit, révèlent assez fidèlement les structures spatiales et temporelles, M. Banniard les envisage après coup. Par conséquent, il perd de vue le problème crucial de l'ancienneté du sarde et de ses rapports chronologiques avec le roumain, mis en lumière récemment par la méthode traditionnelle et depuis lors clairement résolu et reconnu comme tel (R. de Dardel, 1985).

M. Banniard affirme par ailleurs :

Ces textes [latins des ^v^e au ^{viii}^e siècle] reflètent d'une manière suffisamment fidèle l'évolution de la morphologie et de la syntaxe de la langue parlée générale pour qu'on puisse en tirer des indications chronologiques sur les transformations dont elles furent l'objet. (1997, p. 69)

En outre, alors qu'il travaille sur des textes latins écrits, M. Banniard se réfère de façon répétée à la langue parlée. Il est vrai que, dans de nombreuses langues, actuelles et passées,

les deux médiums, l'écrit et le parlé, sont historiquement liés et que leur corrélation y est relativement constante. Mais, à cela précisément, le latin antique, du fait de la bifurcation typologique, fait exception. Les reflets du protoroman dans les textes latins sont isolés, fortuits et asystématiques ; l'évolution du système casuel nominal, par exemple, y est totalement différente de celle du protoroman (R. de Dardel et J. Wüest, 1993). Et puis, le statut des traits grammaticaux et lexicaux en termes médiaux est vague. Il s'ensuit que la corrélation théorique originelle :

latin parlé ~ tendance à l'analyse = latin écrit ~ conservation
de la synthèse

qui a pu servir de repère aux néogrammairiens, se dissout dans le corpus de M. Banniard et n'est plus opérationnelle.

L'attrait de la diachronie

M. Banniard nomme « sociolinguistique diachronique » la discipline nouvelle à laquelle il aura recours pour suppléer à ce qu'il considère comme la carence de l'approche néogrammairienne. Il s'en explique ainsi :

La question centrale posée depuis le siècle dernier par les philologues romanistes a concerné les causes, les modalités et la chronologie du passage du latin aux parlers romans. Je ne reprendrai pas ici les réponses qui ont été apportées et répétées depuis un siècle avec peu de variations pour me consacrer directement aux innovations induites par la nouvelle discipline (2001, p. 86)

Une justification plus explicite de ce changement de paradigme eût été souhaitable. Nous pourrions néanmoins comprendre que M. Banniard ait été poussé dans cette voie – il ne serait pas le seul, tant s'en faut – par un scepticisme foncier que lui inspire ce qu'il ressent peut-être comme des dogmes au service de la diachronie : la reconstruction protolinguistique réelle, mais abstraite, la régularité des lois phonétiques ou le caractère absolu de la dichotomie synchronie / diachronie. Il existe pourtant, entre théorie et pratique scientifiques, une vertu du compromis, qui se manifeste chez d'honorables chercheurs

soucieux de dégager une description équilibrée. Nous en fournissons plus haut un exemple à propos de l'unité originelle du protoroman en combinaison avec des régionalismes. Ce changement de cap de ce qui était en bonne partie d'ordre synchronique et structural au profit d'une perspective presque exclusivement diachronique s'exprimera, chez M. Banniard, dans la recherche de modèles du changement et de la nature de ses causes, bien que, pour l'épistémologie, celles-ci échappent précisément à l'approche diachronique (voir *supra*).

Un des objectifs de M. Banniard est par conséquent de substituer à la synchronie des traditionalistes la diachronie dans les détails de l'évolution. C'est dans cette perspective que sa description met en évidence une évolution graduelle du latin écrit, avec, entre les principales étapes, des stades intermédiaires (M. Banniard, 1997, p. 30). Fort de cela, il estime qu'« on évite le défaut des descriptions diachroniques établies surtout par l'enseignement de la romanistique traditionnelle où ces stades intermédiaires, pourtant indispensables à la réalité de la parole et de la communication, sont absents » (1997, p. 72). Il faut reconnaître que ce défaut du protoroman est réel, mais inévitable. La reconstruction du protoroman ne capte en effet pas tous les éléments de l'ensemble diffus du latin parlé ; elle n'en restitue que le système, en langue. En revanche, combinée avec le latin écrit, elle met en évidence une autre réalité importante, étiquetée « polymorphisme », qui retient à juste titre l'attention de M. Banniard ; à savoir, l'existence et la succession de structures synchroniques attestant les évolutions non linéaires. Dans le schéma (M. Banniard, 2001, p. 91) du changement langagier qui mène de la construction synthétique *comes civitatis* à la construction analytique *comes de civitatem* :

	état 1	état 2	état 3
<i>comes civitatis</i>	–	polymorphisme	+
<i>comes de civitatem</i>	+ (entrée)	polymorphisme	(sortie) –

les symboles + aux états 1 et 3 représentent respectivement, par rapport à la langue parlée, l'entrée de la forme analytique et la sortie de la forme synthétique. Nous avons en effet, selon

les données latines de M. Banniard, une évolution graduelle avec, à l'état 2, une structure produite par non-linéarité, c'est-à-dire par la coexistence des deux formes, conformément à ses vues. De la même manière, par la simple confrontation du corpus de textes latins à diverses époques et compte tenu de la non-linéarité, M. Banniard observe l'évolution de constructions latines, tel, entre autres, le remplacement du passé synthétique par le passé analytique (M. Banniard, 2001, p. 93). Ce modèle de l'évolution est cependant connu en linguistique générale, et il n'est pas nécessaire d'analyser un corpus écrit pour en constater l'existence et en reconnaître la fonction passagère.

L'attrait qu'éprouve M. Banniard pour la diachronie a un prix ; la synchronie, avec les causes de l'évolution qu'elle contribue à fournir, passe à l'arrière-plan. Tout changement a une cause, qu'il reste à identifier. De ce point de vue, l'exemple du paragraphe précédent, comme du reste la plupart des exemples qu'on pourrait citer ici, paraissent ressortir à l'économie du langage : réduction de l'effort d'encodage et de décodage par un passage du type synthétique au type analytique. Conformément à ce que nous soutenons à propos de la dichotomie saussurienne synchronie / diachronie, nous pensons qu'ici aussi la cause est inhérente à la synchronie ; la diachronie n'en reflétant que les effets. Il est regrettable que, par la limitation méthodologique qu'il s'est imposée, M. Banniard ait manqué cette occasion d'étoffer, sur bien des points sans doute, son analyse du volet explicatif. Il est indéniable, par ailleurs, que les relations socioculturelles ont joué un rôle soutenu dans l'évolution qu'il décrit.

La sociolinguistique synchronique

À propos des rapports entre les analyses des romanistes et celles des latinistes, M. Banniard écrit :

Les conclusions posées à partir de la méthode dite de reconstruction rétroactive de la langue parlée des origines en se fondant sur les monuments attestés par les dialectes romans médiévaux ou contemporains sont contredites par les datations offertes par la méthode que l'on pourrait dire

de construction prospective fondée sur les monuments latins.
(2001, p. 86)

À cette constatation, on peut objecter que, comme l'écart grammatical entre protoroman et latin écrit produit par la bifurcation typologique est dès le départ considérable, il n'y a aucune raison pour que le rythme de l'évolution (M. Banniard parle de « datations ») évolue parallèlement de part et d'autre.

Et l'auteur de préciser :

L'école philologique du XIX^e siècle a eu connaissance de ces difficultés et a tenté de les surmonter en inventant une sorte de médiateur langagier, le fameux « latin vulgaire ». (2001, p. 86)

Ce latin vulgaire symbolise, à l'usage des chercheurs des deux camps, une réalité intermédiaire obligée dans l'évolution grammaticale du latin global. Dans le modèle rapporté plus haut, à propos de *comes civitatis* > *comes de civitatem*, il s'agit de l'état 2, où la construction analytique, que M. Banniard qualifie de latin vulgaire, est en fait, à défaut d'une construction synthétique romane attestée, le produit d'une reconstruction protoromane réelle ou potentielle, prononçable et ayant un sens ; l'histoire des systèmes casuels nominaux respectifs est là pour le prouver (cf. *supra*).

M. Banniard poursuit, à propos du concept de diglossie :

[Le latin vulgaire] a connu un avatar moderne au XX^e siècle avec le concept de diglossie qui a été appliqué aux siècles de transition pour rendre compte de l'écart entre la langue écrite et la langue parlée. (2001, p. 86-87)

Vu le critère de l'écart qu'il manie ici, il semble bien que M. Banniard utilise en général le terme de diglossie dans son sens de diglossie tranchée [2.1.3.3.ii].

À première vue, en vertu des variantes du type *comes civitatis* ~ *comes de civitatem*, normalement impliquées dans un écart diastratique, et d'une possible compétence linguistique réciproque au moins passive, on s'attendrait à ce qu'entre les locuteurs du protoroman et les locuteurs latinophones s'établisse un certain degré d'intercompréhension ou de ce que M. Banniard nomme, d'un terme un peu ambigu, la « continuité ». Ce n'est

là toutefois qu'une simple vue de l'esprit. Sur cette question, le point de vue de M. Banniard rejoint partiellement le nôtre, lorsque, des concepts de latin vulgaire et de diglossie tranchée, que nous venons d'aborder, il dit qu'« ils déconstruisent le champ de la continuité dans la parole vivante représentée par l'ensemble des locuteurs latinophones[...] » (M. Banniard, 2001, p. 86-87). Nous touchons ici au nœud du problème. En premier lieu, les concepts de diglossie tranchée et de latin vulgaire se recouvrent en partie. Effectivement, la construction *comes de civitatem* est à la fois du latin vulgaire, puisqu'elle est non classique, et la contrepartie non classique de la construction classique *comes civitatis*, avec laquelle elle ne fait système, dans le corpus de M. Banniard, qu'en vertu d'une évolution non linéaire passagère, à l'état 2. Cependant, en second lieu, il faut, croyons-nous, nuancer, en distinguant deux situations. Au niveau grammatical ou lexical, si de deux locuteurs dont l'un ne désigne, disons, le concept « jument » que par le lexème latin *equa*, l'autre que par le lexème latin *caballa*, on conçoit que, dans les circonstances les moins favorables (absence d'autres locuteurs, plus instruits), l'écart soit insurmontable. En revanche, au niveau sociolinguistique qui sera pris en compte par M. Banniard, il est évident que les variantes impliquées dans un écart ont des chances d'être communes à beaucoup de locuteurs et qu'en vertu de cette situation, ainsi que par le truchement de la dimension diaphasique, carrefour d'usages socialement différenciés, ils ne puissent que favoriser l'intercompréhension.

Selon C. Ferguson (1959), comme nous avons vu précédemment, le concept de diglossie imbriquée ne représente pas une situation de bilinguisme quelconque, mais la rencontre de deux niveaux du latin global, un niveau supérieur et un niveau inférieur, dans des langues où ils restent séparés grammaticalement, mais sont utilisés, dans la mesure de leur compétence, par tous les sujets parlants, en fonction des circonstances, plutôt formelles ou plutôt informelles, du discours.

Pour le latin global, la description de C. Ferguson inclut la diglossie imbriquée (1959, p. 337), évidemment aussi sous

sa forme parlée, mais ne précise pas à quelle époque elle se situe. Des précisions nous sont venues depuis lors de H. Lüdtke (1988), qui la fait remonter au moins au temps d'Auguste. En d'autres mots, la diglossie imbriquée ne serait pas, comme le pense M. Banniard par référence au modèle de la postériorité, limitée aux siècles tardifs, mais au contraire probablement une constante, de l'Antiquité jusqu'à l'époque carolingienne. C'est par la rencontre dialogique monolingue de locuteurs des deux niveaux que la diglossie a alors assuré, à sa manière, l'intercompréhension.

Quant à la diglossie tranchée – le seul des deux types de diglossie que M. Banniard paraisse envisager et dont il estime qu'elle ne rend pas compte de la bipartition latin / roman, puisqu'elle ne surmonte pas la discontinuité diastratique constatée –, elle cesse de soulever un problème depuis la formulation par C. Ferguson d'une solution diglossique fondée sur le principe du dialogue monolingue à chacun des deux niveaux.

Conflits et changements de paradigmes

Dans l'exploration du latin global, chaque choix méthodologique oriente le chercheur sur une voie propre : à long terme, le choix néogrammaire vers la reconstruction du protoroman, le choix mullerien vers la description du latin écrit en termes de style et de fonction socioculturelle. Mais, comme nous l'avons montré, en l'état actuel, leur combinaison s'opère mal, car le protoroman, qui en est un préalable, reste encore, pour une part importante, indisponible.

Références bibliographiques

BANNIARD Michel, 1992, *Viva voce*. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin, Paris, Études augustiniennes.

—, 1993, « Latin tardif et français pré-littéraire : observations de méthode et de chronologie », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 88/1, p. 139-162.

- , 1997, *Du Latin aux langues romanes*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».
- , 2001, « Causes et rythmes du changement langagier en Occident latin (III^e - VIII^e s.) », *Travaux neuchâtois de linguistique (TRANEL)*, 34/35, p. 85-99.
- BORK Hans Dieter, 1990, *Die lateinisch-romanischen Zusammensetzungen Nomen + Verb und der Ursprung der romanischen Verb-Ergänzung-Komposita*, Bonn, Romanischer Verlag.
- DARDEL Robert de —, 1958, *Le Parfait fort en roman commun*, Genève, Droz, coll. « PRF ».
- , 1985, « Le sarde représente-t-il un état précoce du roman commun ? », *Revue de linguistique romane*, 49, p. 263-269.
- , 1994, « La syntaxe nominale en protoroman ancien et ses implications sociolinguistiques », *Revue de linguistique romane*, 58, p. 5-37.
- , 1995-1996, « Trois normes relatives aux complétives assertives en latin », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 49, p. 165-170.
- , 1997 « Les bases positionnelles protoromanes », *Vox Romanica* 56, p. 10-23.
- , 1999, « Composés rectionnels nominaux nom + nom en protoroman », *Probus*, 11, p. 177-208.
- , 2000a, « Le parfait fort protoroman revisité », *Neuphilologische Mitteilungen*, 101, p. 429-442.
- , 2000b, « Un double ordre de base en protoroman », dans A. Englebert (dir.), *Actes du XXI^e congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Bruxelles, 23-29 juillet 1998, Tübingen, Niemeyer, vol. II : « Les Nouvelles Ambitions de la linguistique diachronique », p. 123-128.
- , 2001, « Traits régionaux en protoroman », *Travaux neuchâtois de linguistique (TRANEL)*, 34/35, p. 27-36.
- , 2003, « Le traitement du latin global : séparation ou intégration des méthodes ? », *Romanistisches Jahrbuch*, 54, p. 57-76.

- , 2004, « Une marque prédicative en protoroman ? », *Vox Romanica*, 63, p. 1-18.
- , 2005, « Évaluer le protoroman reconstruit », *Lingvisticae Investigationes*, 28/1, p. 133-168.
- , 2006, « La phrase segmentée protoromane », *Romanische Forschungen*, 118, p. 285-304 et p. 419-436.
- DARDEL Robert de – et WÜEST, Jacob, 1993, « Les systèmes casuels du protoroman. Les deux cycles de simplification », *Vox Romanica*, 52, p. 25-65.
- FERGUSON Charles, 1959, « Diglossia », *Word*, 15, p. 325-340.
- FREI Henri, 1929, *La Grammaire des fautes*, Paris/Genève/Leipzig, Geuthner/Kundig/ Harrassowitz.
- GRÖBER Gustav, 1884, « Vulgärlateinische Substrate romanischer Wörter », *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik (ALLG)*, Leipzig, Teubner, t. I, p. 204-232.
- LÖFSTEDT Einar, 1959, *Late Latin*, Oslo/London/Wiesbaden/Paris/Cambridge, Harvard University Press.
- LÜDTKE Helmut, 1988, « The importance of dialectology for a new look at Romance linguistic history », dans J. Fisiak (dir.), *Historical Dialectology: Regional and Social*, Berlin/New York/Amsterdam, Mouton de Gruyter, p. 337-47.
- MARTINET André, 1963, *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin.
- MEILLET Antoine, 1953 [1937], *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, Hachette.
- , 1977, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris, Klincksieck.
- MULLER Henri-François, 1929, « A Chronology of Vulgar Latin », *Zeitschrift für romanische Philologie, Beiheft*, p. 78.
- SAUSSURE Ferdinand de –, 1949, *Cours de linguistique générale*, éd. Ch. Bally et A. Sechehaye, Paris, Payot, 4^e éd.

Résumés

Robert DE DARDEL, « Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français »

Résumé

Le latin, envisagé sous toutes ses formes, écrites et parlées, à toutes les époques de son existence et partout où il a été pratiqué, c'est-à-dire le latin global, se prête à deux approches scientifiques diachroniques : 1) la démarche néogrammairienne des romanistes, qui consiste à reconstruire, à partir d'une comparaison systématique des langues romanes, la forme parlée de leur langue mère, le protoroman, et 2) la démarche de nombreux latinistes, au premier rang desquels H.-F. Muller (1929), consistant à faire dériver la genèse et l'évolution des langues romanes du latin antique écrit. Le présent essai vise à montrer que ces deux approches, de par un choix mutuellement exclusif des deux médias, le latin parlé chez les romanistes, le latin écrit chez les latinistes, débouchent, en fait de description historique, sur des résultats, notamment typologiques, différents et en partie incompatibles.

Abstract

Latin, as considered in all its aspects, both written and spoken, in all the periods of its existence and wherever it has been practised, i.e. global Latin, admits two ways of scientific

study: (i) the neogrammarian way, used by Romanists, which consists in reconstructing it as the spoken mother language of the Romance languages, called Proto-Romance, through a systematic retrospective comparison of the Romance languages, and (ii) the application by many Latinists of the H. F. Muller's (1929) way, relying upon the hypothesis that the Romance languages originate in and evolve from antique written Latin. The present essay aims at showing that, because of the mutually exclusive choice they require, the two ways of handling the problem between spoken and written Latin finally arrive at very different and partly incompatible results, in the field of historical description.

Michel BANNIARD, « Du latin tardif (iii^e-vii^e siècle)
au protofrançais (viii^e siècle) : vers un nouveau paradigme »

Résumé

Le nouveau paradigme propose de modifier nettement les points de vues, la terminologie et la chronologie du passage du latin au français. Il renonce au dualisme langagier opposant le latin littéraire et le latin vulgaire au profit d'un *continuum* latinophone soumis aux variations *dia*, comme toute langue vivante : tous les locuteurs ont parlé latin – et non pas un créole ; de ce fait le rapport entre langue écrite et langue parlée, au lieu d'être renvoyé à un clivage radical, est étalonné contextuellement. Il abandonne l'idée d'une transformation du latin parlé sous l'effet de forces négatives, précisément une pathogenèse, au profit d'une modélisation dynamique positive : le latin parlé classique est porteur du changement, comme le prouve la présence de signaux annonciateurs des transformations à venir, au coeur même des textes littéraires. Enfin, le nouveau paradigme construit une histoire langagière qui périodise l'évolution au moyen d'une série de dialectes diachroniques conduisant du latin parlé au français parlé. L'attribution de frontières chronologiques à ces dialectes se fait par corrélation avec l'évolution au cours des siècles de la

communication latinophone. Le tout conduit à une datation précise du bourrelet d'isoglosses dont la traversée transforme le latin parlé tardif mérovingien (VI^e-VII^e s.) en protofrançais (VIII^e s.). Et il permet de démontrer que le phrasé roman en acrolecte des *Serments de Strasbourg* est parfaitement reconnaissable dès le VIII^e siècle sous un vêtement latiniforme.

Abstract

The new paradigm aims at modifying utterly the viewpoints, terminology and chronology of the transition from latin to french language. It avoids the linguistic dualismus splitting latin between literary and vulgar latin, to carve a latin-speaking *continuum* submitted to the so-called *dia-* variations, the way any living speech does : all speakers did speak latin - and in no way a creole ; so, the relation between written and spoken language, instead of being dismantled as utterly rifted, grows nowadays context-stamped. The paradigm drops the idea of spoken latin transforming itself under the pressure of negative impacts (the very name is pathogenesis), to grasp a dynamical positive model : classical spoken and written latin is by itself moving structurally towards change, as proved by signs foreshadowing incoming changes in late latin, popping up in the very core of classical literary latin. By the way, the new paradigm builds a story of language and periodises its evolution through a file of several diachronic dialects which open the road from spoken latin to spoken french. Delineating chronological fronteers between these dialects is made by correlating them with the way latin-speaking communication evolved along centuries. The mass result is an acute dating of the pack of isoglosses which when gone through, late spoken merovingian latin (VIth-VIIth century) has become early spoken french (VIIIth c.). Last point of the new paradigm : to make obvious that the romance phrasé in top stylistic level of the *Strasburg Oaths* is clearly shining though the illuding mask of latinizing writings as soon as the very eighth century.

Bernard COMBETTES, « La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques »

Résumé

La présente contribution s'interroge sur les problèmes posés par la délimitation des périodes dans l'étude diachronique du français, à travers le cas du français préclassique. Elle propose d'établir la périodisation à partir de critères internes, en envisageant l'évolution individuelle des microsystemes dans le cadre d'un changement plus vaste.

Cette démarche permet moins de distinguer des *ruptures* dans l'évolution que des *paliers* correspondant à des stabilisations temporaires d'un état de langue pour une majorité de locuteurs. C'est ainsi que les années 1620-1630 sont perçues (y compris par les remarqueurs de l'époque) comme l'aboutissement d'un changement global de la langue (l'abandon du système casuel), dont on peut observer les manifestations en morphosyntaxe dans la grammaticalisation du syntagme verbal, la spécialisation des catégories grammaticales ou la délimitation de la périphérie syntaxique.

Abstract

This contribution questions the relevance of periodization in French diachronic studies through the particular case of «français préclassique». It aims to base such periodization upon internal criteria by examining the evolution of linguistic microsystems. This approach doesn't reveal actual changes but periods of stasis in the evolution of some microsystems for a majority of speakers. From this point of view, 1620's can be regarded as the end point of several local evolutions which partake of a major global change, the disappearance of old case system.

Claire BADIOU-MONFERRAN, « Le “français préclassique” et l’“Early Modern French” »

Résumé

Dans cette contribution, nous décrivons et évaluons la pertinence respective, pour la linguistique diachronique, de l’approche d’inspiration franco-française, consistant à séquencer le français du XVII^e siècle en « “français pré-classique” / “français classique” », et de l’approche d’inspiration anglo-américaine, inscrivant à l’inverse l’entier du français du XVII^e siècle dans un régime d’historicité plus englobant : celui de l’« Early Modern French » (« français de la première modernité »). Nous montrons que si le couplage « “français pré-classique” / “français classique” » repose sur un « modèle variationniste » de la langue, et entend faire apparaître ce qu’il nomme des « chronolectes », l’« Early Modern French » repose pour sa part sur un « modèle émergentiste », se soutenant de l’établissement de nouveaux « paramètres » dans le macrosystème de la langue. Pour finir, nous en appelons à défendre la notion de « français préclassique », mais contre l’utilisation qu’en font ses amateurs.

Abstract

In this contribution, we seek to describe and evaluate the respective relevance of the Franco-French approach, which divides the French language of seventeenth century in “preclassic French language” / “classic French language”, and the Anglo-American approach, which integrates the whole of the French language of seventeenth century into a scheme involving wider historicity: that of the “Early Modern French”. We show that the approach of “preclassic French language” / “classic French language” is based on a “variationist model of the language”, and intends to set and specify some “chronolectes”, and that the “Early Modern French” for its part rests on an “emergentist model”, which appeals the establishment of new “parameters” in the language’s macrosystem . Finally, we seek to defend the notion of “preclassic French”, but differently of its amateurs’ use.

Joëlle GARDES TAMINE, « À quelle heure s'il vous plaît ? »

Résumé

Cet article s'interroge sur quelques difficultés liées à la périodisation. S'il est en effet relativement aisé de déceler une évolution dans le lexique, c'est beaucoup plus difficile en syntaxe (les exemples retenus sont ceux du relatif et de l'apposition). Ces difficultés concernent la notion même de fait grammatical, qui n'est pas donné, mais construit à partir des observables et d'une théorie. Elles concernent également les différents usages, en particulier l'opposition entre langues écrite et parlée. Toute périodisation, en définitive, est en partie subjective et liée à un imaginaire de la langue.

Abstract

This article aims at showing some difficulties of periodisation. If it is indeed relatively easy to discover an evolution in the lexicon, it is much more difficult in syntax (the examples chosen are the ones of the relative and the apposition). These difficulties concern the notion of grammatical fact itself, which is not given, but built from the *data* and from a theory. They also concern the various uses, in particular the opposition between written and spoken languages. Any periodisation is indeed partially subjective and linked to representations of the language.

Sandrine REBOUL-TOURÉ, « La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? Autour de la télématique et de l'internet »

Résumé

Le changement linguistique semble renfermer une aporie, maintenir en équilibre les évolutions et l'intemporalité du système. Plutôt que de s'interroger sur le moment d'un éventuel passage du fait de discours au fait de langue, nous proposons de parler de *continuum* afin de prendre en considération une circulation de l'un à l'autre et inversement. C'est dans ce

cadre que nous présentons quelques phénomènes lexicaux du français contemporain autour de la télématique et de l'internet. L'émergence de nouveaux éléments comme les fracto-morphèmes contrarie l'analyse morphologique puis, portés par l'usage, ils sont à l'origine de paradigmes de créations et tendent à s'insérer dans le système. Par ailleurs, la double lexicalisation avec un emprunt à l'anglais suivi d'un néologisme officiel en français entraîne des déplacements de valeurs dans le système.

Abstract

Linguistic change is characterized by and inherent contradiction: keeping the balance between system's dynamics and system's timelessness. Rather than question the transformation of discourse phenomena into language elements, let us adopt a *continuum* (point of) view. Such a position permits us to take into account the comings and goings between language and discourse while studying the dynamics of telematics (Minitel) and Internet vocabulary in French.

On the one hand, the notion of fracto-morpheme interferes with the morphologic analysis. On the other hand, these a-systemic "morphemes" set new word-creation paradigms and thus tend to impose their presence in the system.

In addition, the double lexicalization due to borrowings from English that are followed by an official French neologism leads to a renegotiation of the system's values.

Finally, the technological revolution due to new media/informatics produces huge changes in the lexical system.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense
de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne),
Directeur de la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne),
Secrétaire de rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Avant-propos Olivier SOUTET.....	7
Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français Robert DE DARDEL	15
Du latin tardif (III ^e -VII ^e siècle) au protofrançais (VIII ^e siècle) : vers un nouveau paradigme Michel BANNIARD	39
La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques Bernard COMBETTES	59
Le « français préclassique » et l' <i>Early Modern French</i> Claire BADIOU-MONFERRAN.....	83
« À quelle heure s'il vous plaît ? » Joëlle GARDES-TAMINE.....	111
La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? autour de la télématique et de l'internet Sandrine REBOUL-TOURÉ	137
Résumés.....	167

